NUMERO LXI.

NOUVELLES POLITIQUES,

publiées à LEYDE, le 4. Août 1801.

L'An septième de la Liberté BATAVE.

De MADRID, *le* 10. *Juillet.*

LE départ du Roi & de la Reine d'*Aranjuez* pour l'Armée sur la Frontière de l'*Estramadure*, à la fin du mois dernier, ne sembloit plus laisser de doute, que Sa Majesté ne fût parfaitement satisfaite de la Paix conclue avec le *Portugal*, & ne la confirmât au plutôt par sa sanction Royale. Déjà en effet la Ratification de cette Paix de la part de Sa Majesté *Catholique* s'en est ensuivie; & ainsi nous ne pouvons plus la regarder que comme assurée. Sous peu de jours on connoîtra le Traité même, d'après les ordres donnés par le Roi pour sa publication officielle: Ces ordres sont contenus dans un Décret de Sa Majesté, adressé au Conseil de la Chambre & aux autres Conseils en date du 5. de ce mois, & ainsi conçu.

„ *Après une Campagne aussi courte que glorieuse pour mes Armes, & qui a atteint le but que je m'étois proposé, en déclarant la Guerre au Portugal contre le vœu de mon cœur, — j'ai la consolation de voir la Paix rétablie avec cette Puissance, & de ratifier le Traité, qui fait le bien de mon cher Peuple. Je l'ordonne, en conséquence, au Conseil, pour qu'il en fasse faire la publication dans la forme accoutumée, & qu'il envoye à cet effet, conformément à mes ordres, dans tout le Royaume des Exemplaires du dit Traité, afin qu'il soit connu & observé en tout ce qu'il contient.*"

Avant ce Décret, qui vient de paroître dans la *Gazette* de la Cour, cette Feuille nous avoit communiqué les détails suivans de la réception du Roi & de son auguste Epouse à l'Armée *Espagnole*.

„ Leurs Majestés *Catholiques* arrivèrent le 27. Juin à *Talaverra-la-Royale*, à trois lieues de *Badajoz*. Elles trouvèrent l'Armée *Espagnole* formée en Bataille à la droite du Chemin, qu'Elles devoient traverser. Le Roi monta à cheval pour passer les Troupes en revue; la Reine suivit son auguste Epoux en carrosse. Leurs Majestés furent reçues au milieu des acclamations & des cris d'allégresse, & au bruit de nombreuses décharges d'Artillerie.

„ Le lendemain, 28. Juin, à cinq heures du Après-midi, Leurs Majestés passèrent au Camp de *Santa-Engracia*: Le Roi étoit à cheval; & la Reine ayant témoigné le désir de ne pas rester dans son carrosse, il sortit des rangs un Char Triomphal, élégamment orné & qui fut traîné par des Soldats. Le Monarque & son Epouse entrèrent à *Badajoz* à dix heures du soir."

„ Le 29. Juin, Leurs Majestés allèrent visiter leurs nouveaux Domaines & en prendre possession, c'est-à-dire de la Place d'*Olivenza* & de son Territoire."

Le Roi ayant reçu, après son arrivée parmi ses Troupes, le Rapport général du Prince de *la Paix* (*inséré dans notre Gazette* No. LIX,) & les onze Drapeaux Ennemis des Triomphes remportés, Sa Majesté en a témoigné toute sa reconnoissance au dit Prince Généralissime, en lui écrivant, le 1. du mois présent, de sa propre main, la Lettre, dont voici la teneur.

„ *J'ai reçu, avec grande satisfaction, les Drapeaux pris aux Ennemis en Portugal, & que vous m'avez fait présenter, ainsi que le Rapport que vous m'avez transmis. Je voit, dans ces actes répétés, les preuves de votre amour & de votre loyauté pour ma personne, & que vous avez rempli en tout mes intentions, comme vous l'avez toujours fait. Recevez-en témoignage public de ma satisfaction. J'ai mandé à mon Secrétaire par interim des Dépêches de la Guerre, de vous remettre deux des Drapeaux que vous m'avez présentés, afin que vous les conserviez dans votre Maison, & que vous les ajoutiez à vos Armes. Je me rappellerai toujours ces nouveaux services, pour vous donner de nouvelles preuves de mon amitié & de mon attachement.*"

BADAJOZ, le 1. Juillet 1801.

(Signé) CHARLES.

EXTRAIT d'une Lettre de RATISBONNE *du* 28. *Juillet.*

„ Il s'est déjà passé près de trois semaines des six, dans lesquelles la Diète a demandé, le 2. de ce mois, l'opinion des divers Etats de l'*Empire* sur le Décret Aulique Impérial du 26. Juin. Tous les Ministres, en instruisant sur-le-champ leurs Commettans de ce Décret, par lequel l'Empereur abandonnoit l'affaire des *Indemnités* au cours ordinaire des délibérations du Corps Gé-

manique, ont insisté en même tems sur le plus prompt envoi possible des Instructions nécessaires. Mais aucun des Membres de la Diète n'a reçu encore l'avis de son Gouvernement, par rapport au Décret Impérial ou à ce qu'il reste à faire à l'*Empire* dans la présente conjoncture difficile. On ignore donc toujours, quelle impression la résolution de l'Empereur, de laquelle nous venons de parler, a pu faire sur les différentes Cours *Germaniques:* Bien moins peut-on prévoir jusqu'ici, comment ces Cours accueilleront le projet, formé par le Ministre Directorial de *Mayence*, d'une Députation de l'*Empire* de douze Etats, qui finiroit l'arrangement nécessaire à l'accomplissement de la Paix, sauf la ratification de tout le Corps *Germanique*. Le Ministre, qui a conçu cette idée, le Baron de *Steigentesch*, n'a fait encore que la communiquer confidentiellement & de son chef, il y a dix ou douze jours, (*ainsi que nous l'avons dit dans notre* Supplément *du* N°. LVIII.) à ses Co-Députés, comme pour en essayer la reception. En ce moment Mr. de *Steigentesch* est dangereusement malade d'une Fièvre bilieuse."

EXTRAIT des Nouvelles de PARIS *jusqu'au* 9. Thermidor (28. *Juillet.*)

„ Le Citoyen *Talleyrand-Périgord*, Ministre des Relations extérieures, est retourné, le 6. de ce mois, des Eaux de *Bourbon-l'Archambault*. Il a sur-le-champ repris ses fonctions, dans lesquelles il n'a ainsi que momentanément été suppléé par le Citoyen *Gaillard*. Le plus grand secret continuë à couvrir les opérations de ce Ministère, qui néanmoins sont on ne peut plus actives & s'étendent, pour ainsi dire, à tous les Pays de l'*Europe* agitée, & au-delà. Il est impossible de tenir le fil du labyrinthe Diplomatique, impossible, par exemple, d'expliquer, comment aujourd'hui, suivant les apparences, la Paix s'achève entre l'*Espagne* & le *Portugal* sans la *France*, si peu accoûtumée à paroître sur la scène & s'éclipser. Cependant tous nos Journaux annoncent, d'après les *Gazettes* de *Madrid*, que Sa Majesté *Catholique*, acquiesçant au Traité de *Badajoz* & s'en réjouissant, est allée prendre le plaisir du spectacle de son Armée, dont les succès ont amené ce Traité; qu'Elle l'a ratifié authentiquement, en a ordonné la publication, & s'est mise avec solemnité en possession du Territoire qu'il ajoûte à ses Domaines: Et dans tout ceci, dans tous les récits officiels & Actes publics y relatifs, aussi peu que dans le Rapport du Prince de *la Paix* au Roi sur la Campagne du *Portugal*, il n'est pas question du tout ni des *François* ni de leur Gouvernement. Mais il n'échappera pas non plus à l'Observateur attentif, avec quelle constante sollicitude notre *Journal officiel*, en traduisant des *Gazettes* de *Madrid* des Articles moins importans, supprime tout ce qui s'y trouve à côté concernant l'accomplissement de la Paix entre l'*Espagne* & le *Portugal*. Le tems seul pourra résoudre les contradictions, qui règnent à l'égard de cette Paix, & nous apprendre ce qui fait aller & venir les fréquens Couriers entre *Paris* & l'*Espagne*, qui se succèdent si rapidement sur nos Frontières, qu'on mande de *Mont-de-Marsan*, qu'il n'est pas de jour où plusieurs n'en traversent cette Ville. — En attendant, le nouveau *Roi de Toscane*, qui devra son Trône à l'amitié entre l'*Espagne* & la *France*, est sur le point d'arriver à *Florence* pour y être installé dans le Gouvernement. Il a passé deux jours à *Turin*, du 23. au 25. *Messidor* (12. au 14. Juillet;) mais, au lieu d'y être témoin de la Fête de ce dernier jour, il l'a été de l'insubordination de la Garnison à cause de l'arriéré de la Solde; insubordination, qui a obligé le Général *Jourdan* de remettre cette Fête & d'emprunter forcément, & autant que possible dans le jour même, les Sommes nécessaires pour satisfaire la Troupe, (*ainsi que nous le ferons connoître plus en détail dans le* Supplément.) — Quant aux arrangemens, qui doivent être pris pour indemniser dans l'Empire *Germanique* l'ancien Souverain de la *Toscane* & d'autres Princes dépossédés par le Traité de *Luneville*, tout ce qui y a rapport paroît généralement reposer encore dans le vague d'un avenir incertain. On écrit de *Ratisbonne*, que la Diète veut charger une Députation de l'*Empire* de l'applaniissement de cette affaire; mais l'Article ci-dessous d'un de nos Journaux semi-officiels lui apprendra encore, que ce ne sera pas à elle ni à ses Commissions d'en être Juge."

„ RATISBONNE, 10. *Juillet.* — Le nom de *Députation de l'Empire* ne rappelle aucun souvenir, qui puisse être d'un heureux augure pour celle, qu'on doit, dit-on, proposer dans les grandes circonstances où nous nous trouvons. Sans doute on ne perdra pas un tems précieux à se disputer sur les rangs & la prééminence; ces disputes sont passées de mode. Des Etats, qui se voyent sur le point d'être privés de leur existence Politique, n'iront

point renouveller les prétentions de la vanité, qui conviennent à une autre époque, & que l'on peut regarder comme l'effet d'une sorte de surabondance de bonheur & de sécurité, qui n'a plus lieu aujourd'hui. Mais il se présentera aux Députés de l'*Empire* des difficultés d'un autre genre, & qu'il ne dépendra pas d'eux de résoudre. S'il est vrai qu'ils aient un Projet à offrir aux délibérations de la Diète, ce ne sera qu'un *Projet conditionnel*, qui ne servira qu'à donner plus de force aux *Plans des grandes Puissances* sur le même objet, au cas qu'il ne les contrarie pas, & qui ne leur portera aucune atteinte, s'il se trouve en contradiction avec ces Plans, qui doivent être arrêtés dans les Cabinets des grands Monarques. Cette Députation, qu'on traitera sans doute avec plus de dignité que celle de *Rastadt*, sera d'ailleurs chargée de recevoir des décisions & non d'en porter aucune; elle surveillera ou réglera les détails de l'exécution des Plans relatifs à l'assiette des *Indemnités*, & jouera un rôle passif comme la Diète qu'elle devra représenter. "

EXTRAIT des Nouvelles de LONDRES *du 22. Juillet (par la voye de* France.)

„ Parmi les mesures de précaution contre une descente éventuelle des *François*, il vient d'en être pris une, qui fait beaucoup de sensation: C'est l'ordre, que tous les Officiers absens par congé, ainsi que les Soldats en semestre, doivent rejoindre sur-le-champ chacun son Régiment. Il a été publié hier par la *Gazette* de la Cour. Voici la suite des Dépêches sur les affaires d'*Egypte*, publiées le même jour par une Feuille extraordinaire de la même *Gazette*, (*ainsi que nous l'avons dit dans notre dernier* Supplément.) "

Le Colonel HOLLOWAY à Lord ELGIN.

Du Camp *Ottoman* du Grand-Visir à BENALHASSER, le 20. Mai 1801.

„ MYLORD, *J'ai eu l'honneur de vous écrire de* Balahié *le 2. Mai: Le* Grand-Visir *a quitté cette Place le 7. Mai; & le jour suivant il arriva à* Belbeis, *où son Avant-Garde étoit déjà campée. Le 15. Mai, Sa Grandeur reçut la Nouvelle, que l'Ennemi avoit, dès le matin, fait marcher du* Caire *une Force considérable sur la route de* Belbeis, *où Sa Grandeur étoit campée: Le soir on eut de nouveau l'avis, que l'Ennemi étoit en pleine marche: Le* Grand-Visir, *à la chûte du jour, ordonna à* Tahir-Pacha *d'aller à leur rencontre avec* 3000. *Hommes de Cavalerie & trois Pièces de Campagne, &, si l'occasion étoit favorable, de profiter de l'obscurité de la nuit pour les attaquer, ou du moins de s'opposer à leurs progrès.* Tahir-Pacha *trouva l'Ennemi, vers les dix heures, à trois lieues du Camp; il fit halte, se reposa pendant la nuit, & commença l'attaque à huit heures du matin: Il fut bientôt renforcé par* 1500. *Hommes de Cavalerie. On reconnut alors, que l'Ennemi avoit emmené* 14. *Pièces d'Artillerie,* 600. *Hommes de Cavalerie, &* 4000. *Hommes d'Infanterie. En conséquence, Sa Grandeur donna l'ordre à* Mehemmed-Pacha *de s'avancer avec* 5000. *Hommes de Cavalerie & d'Infanterie* Albanoise, *& avec* 9. *Pièces de Campagne: L'Ennemi avoit du Canon de* 8. *sur le Champ-de-Bataille. Sa Grandeur s'avança elle-même & prit le Commandement, ce qui eut les plus heureux résultats. "*

„ *L'Ennemi s'avança dans un Bois de Dattiers; il y fut attaqué avec beaucoup de valeur par l'Infanterie & la Cavalerie pendant trois heures; il se retira du Bois, prit position dans la Plaine, la gauche appuyée au Bois, formant un quarré long sur la droite. L'Infanterie* Albanoise *s'approcha du Bois & les chargea vivement. La Cavalerie* Turque *menaçant leur droite, ils changèrent de position & voulurent gagner les Hauteurs: Ils furent prévenus par un mouvement rapide, que fit la Cavalerie, qui s'en empara. Dans le mouvement qu'ils firent, ils furent foudroyés par deux Pièces de canon, que Sa Grandeur avoit fait avancer. Les* François *effectuèrent alors leur retraite & se portèrent au-delà d'*El-Anka, *à 7. miles environ du lieu où avoit commencé le Combat. Le* Grand-Visir, *qui avoit commandé ses Troupes avec beaucoup d'intrépidité & de résolution, ne voulut pas que l'on poussât plus loin la poursuite. La perte des deux côtés a été peu considérable: Les* Turcs *ont eu* 30. *tués &* 80. *blessés: Les* François *ont eu, je crois,* 50. *tués & un Prisonnier; on ne sçait pas le nombre de leurs blessés, parce qu'ils les ont enlevés du Champ-de-Bataille. Les Forces* Turques, *qui ont donné en cette occasion, n'excédoient pas* 9000. *Hommes. "*

„ *Au moment où je félicitois Sa Grandeur sur le Champ-de-Bataille du succès de cette journée, nous avons eu un nouveau sujet de satisfaction, en apprenant la prise du Fort* Lesbié *à* Damiette, *& de deux petits Forts qui en dépendent, par un Détachement de l'Armée du* Grand-Visir. *J'ai eu l'honneur d'informer Votre Seigneurie, dans ma Lettre du 2. Mai, que Sa Grandeur se proposoit d'envoyer des Forces contre* Damiette: *Elle a rempli ce dessein le 6. Mai, en ordonnant à* Ibrahim-Pacha *de marcher sur ce point avec* 2500. *Hommes &* 5. *Pièces d'Artillerie. Il paroît, par le Rapport d'*Ibrahim-Pacha *au* Grand-Visir, *que toutes les dispositions étoient faites pour l'attaque du Fort* Lesbié *le matin du* 14. *Mai, lorsqu'on s'apperçut, que le Fort étoit évacué & que la Garnison s'étoit retirée. "*

„ *Votre Seigneurie me permettra de l'instruire, que, pendant l'Action du* 16. *Mai, moi & le Major* Hope, *Commandant l'Artillerie, nous étions sur le Champ-de-Bataille avec le* Grand-Visir; *le Capitaine* Lacey, *du Corps des Ingénieurs, étoit avec* Mehemmed-

Pacha, & le Capitaine Leake, de l'Artillerie, avec Tahir-Pacha, afin de rendre tous les services, qui pouvoient dépendre de nous. Les Forces combinées, sous les ordres du Général Hutchinson & du Capitan-Pacha, sont à cinq heures de distance dans le Delta; nous les attendons ici sous un ou deux jours. J'ai reçu ce matin une Lettre du Général, qui m'apprend, qu'il a pris un Convoi de 550. Chameaux & 600. François. J'ai l'honneur d'être &c."

(Signé) CHARLES HOLLOWAY.

Le Lord ELGIN *à Mylord* HAWKESBURY.

CONSTANTINOPLE, *le* 21. *Juin* 1801.

MYLORD, J'ai l'honneur de vous adresser la Depêche ci-incluse du Colonel *Holloway*. La manière simple & modeste, dont cet intéressant Officier parle de lui-même & des *Anglois* qui sont sous ses ordres, me fait un devoir de vous transmettre les détails particuliers, que j'ai reçus de *Jaffa* & de *Gaza*. Dès que la détermination eut été prise par le *Grand-Visir* de s'avancer en *Egypte*, le Lieutenant-Colonel *Holloway* distribua lui-même l'Armée *Turque*; & c'est l'ordre de marche qu'il a établi, qui a amené le succès inattendu qu'on a obtenu sur les *François*. L'Avant-Garde étoit composée d'un Corps choisi de Cavalerie, sous les ordres de *Tahir-Pacha*, & de l'Infanterie *Albanoise*, commandée par *Mehemmed-Pacha*; le premier étoit accompagné du Capitaine *Leake*; le second du Capitaine *Lacey*. Tous les deux recevoient leurs ordres du Colonel *Holloway*, qui étoit resté auprès du *Grand-Visir*. Ce fut par ces sages dispositions & par les efforts, qu'il fit pour déterminer l'Armée *Turque* à se débarrasser de toutes les Personnes inutiles dont elle étoit suivie; ce fut en donnant aux *Turcs* de la confiance dans leurs propres moyens, que le Colonel *Holloway* les mit en état de tenir tête aux *François*, supérieurs en forces pendant plusieurs heures; de déjouer leurs plans, de les attaquer, de saisir l'avantage de la position & du terrein, de les repousser avec perte & de gagner une Victoire complette. Dans le récit de cette Bataille, que le *Grand-Visir* a adressé à la *Porte*, Sa Grandeur fait l'éloge le plus flatteur des services, que lui a rendus l'Artillerie dirigée par le Major *Hope*, dont on connoît l'habileté. (*Signé*) ELGIN.

La Vente finale du Fonds de feu les Libraires ARKSTEE & MERKUS, *dont on a annoncé le Catalogue depuis quelques mois, est fixée, & devra être faite à* AMSTERDAM *le* 6. *Octobre* (*ou* 14. Vendémiaire) *prochain & jours suivans. On en distribue actuellement, chez les Libraires* DRONSBERG *dans la dite Ville, le Supplément, contenant ainsi que le dit Catalogue, plusieurs Articles importans en Littérature ancienne &c., qui ne se trouvent que très-rarement en feuilles: On y a joint les Conditions de la vente, qui sont très-favorables. Les Amateurs, qui sont déjà pourvus du dit Catalogue, peuvent avoir le Supplément séparément, ou l'un & l'autre ensemble, chez les dits Libraires* Dronsberg, *en le demandant par Lettres* franches de port. *La Circulaire, qui s'y trouve jointe, leur indiquera le reste. Le tout est imprimé très-serrément sur du Papier mince, pour ménager les frais de transport.*

JEAN-DANIEL VAN DER PLAATS, *Notaire & Procureur à* HARLINGUE *en* Frise, *offre ses services, tant aux Etrangers Commerçans qu'à ses Concitoyens, en les assurant de prendre à coeur leurs intérêts, soit en affaires Civiles, soit en Droit. Des Lettres écrites en* François, Anglois, Allemand *ou* Hollandois, *seront duëment accusées.*

THEODORE-MARC-EXALTO D'ALMARAS, *natif de* HASSELT *en la ci-devant Province d'*Overyssel, *s'étant absenté, il y a quelques années, sans qu'après toutes les réquisitions faites, on ait pu découvrir le lieu où il s'arrête; &, d'importantes Affaires se présentant à son avantage, il est prié d'en informer son Père,* Aaron Exalto d'Almaras, *ancien Secrétaire de la sus-dite Ville, qui lui communiquera alors plus précisément ce dont il s'agit.*

AVIS. *Le Citoyen* OUVRIER DELILE *prévient ses Concitoyens, qu'il paroît deux Contrefactions de son* Arithmétique méthodique & démontrée *&c. 5me Edition de* 1796, *tandis que celle de l'Auteur est de* 1794. *Ces Contrefactions sont dégoûtantes pour l'impression, sur Papier de diverses nuances, & remplies de fautes. L'Auteur desavoue tous Exemplaires, qui ne sont point signés par lui, n'importe l'Edition: Il vend actuellement la* 7me *Edition, & la* 2de *de son* Calcul des Décimales. *Le seul Dépôt est chez l'Auteur à* PARIS, *Rue du* Foin St. Jacques N°. 1256. — *Il promet à celui, qui lui découvrira le Contrefacteur & Distributeur, la moitié du dédommagement, que la Loi lui accorde.*

Aujourd'hui ma chère Epouse, H. M. VAN BRAAM, *est heureusement accouchée d'une fille.* (Signé) J. F. SCHEIDIUS, Avocat à la Cour de Gueldre.

ARNHEM ce 28. Juillet 1801.

A LEYDE, *au Bureau des* NOUVELLES POLITIQUES, *par* ABRAHAM BLUSSÉ, *le Jeune.*

NUMERO LXII.

SUPPLEMENT AUX NOUVELLES POLITIQUES, publiées à LEYDE, le 4. Août 1801.

L'An septième de la Liberté BATAVE.

EXTRAIT d'une Lettre de COPENHAGUE *du 21. Juillet.*

„ LE Ministre-Plénipotentiaire de *Russie*, Mr. de *Lisakewitsch*, a remis ces jours derniers à notre Cour une Note, pour l'inviter à accéder à la Convention de *Pétersbourg* du 17. Juin. Cette accession ne souffrira point de difficulté, puisque l'on apprend, que le Comte de *Löwendahl*, Fils du Général de ce nom, actuellement notre Ministre à *Pétersbourg*, est sur son départ, pour en porter l'Acte à Mr. son Père. L'on ne doute point, que la *Suède* ne s'y prête également. Un accident, qui vient d'arriver, fait voir en attendant, que les hostilités entre cette Puissance & l'*Angleterre* ont cessé, mais que l'harmonie & la confiance réciproque ne sont pas encore parfaitement rétablies. La Frégate *Angloise*, l'*Eole*, échoua le 10. de ce mois devant *Cimbritshaven* en *Scanie*. Son Commandant, le Capitaine *Stranger*, demanda par Lettre à celui du Poste *Suédois* le plus voisin les secours nécessaires, sur-tout des Transports, pour en retirer les Canons: Ils lui ont été accordés, mais avec la réserve, qu'il ne pourroit rester à terre que six Hommes de l'Equipage à la fois."

„ Hier, il est arrivé ici un Courier *Anglois*, qu'on croit avoir apporté l'ordre pour le retour des Forces *Britanniques*, qu'il y a encore dans la *Baltique*. Déjà plusieurs des Vaisseaux, qui faisoient partie de la Division de l'Amiral *Pole*, doivent avoir passé le *Belt* pour retourner en *Angleterre*. La Navigation Marchande dans nos parages devient toujours plus fréquente. Le 18. il entra un Convoi *Anglois* d'une centaine de Voiles, venant de la Mer du *Nord*, dans le *Sund*; & le même jour il en partit un autre pour l'*Angleterre*. On porte à 427. le nombre des Bâtimens, qui ont passé le *Sund* du 13. au 20. de ce mois."

De HAMBOURG, *le 28. Juillet.* Suivant quelques Avis de *Pétersbourg* le Vice-Chancelier Prince de *Kurakin* a été élevé à la dignité de Chancelier. — Les Contrats pour l'approvisionnement des Troupes *Prussiennes* dans le Pays de *Hanover*, qui alloient finir le 7. Août, ont été provisoirement prolongés pour quinze jours.

De RATISBONNE, *le 21. Juillet.* „ Depuis que quelques Troupes *Autrichiennes* sont arrivées sur la Frontière du *Haut-Palatinat*, & ont occupé le Village & Territoire de *Schönsee*, dont les rapports Féodaux sont en contestation, différents bruits se sont succédés, tant sur la cause de l'arrivée de ces Troupes, que sur les circonstances qui doivent l'avoir accompagnée. On apprend à présent, que l'Electeur *Bavaro-Palatin* a chargé ses Ministres près les Cours Etrangères, „ de démentir ce qui a été dit dans „ quelques Feuilles publiques au sujet de la prétendue résistance, que les Troupes Electorales auroient faite aux *Autrichiens*, lors de l'occupation du Fief de *Schönsee* par „ ces derniers, — & de déclarer, que S. A. Electorale étoit résolue de poursuivre l'affaire devant la Cour Féodale de la *Bohême*, tandis que la marche de quelques Bataillons *Bavaro-Palatins* vers le *Haut-Palatinat*, qui venoit d'avoir lieu, étoit tout-à-fait étrangère à cet événement, ces Troupes étant uniquement destinées à remplacer „ celles, qui étoient parties pour le *Palatinat* du *Rhin*."

De MADRID, *le 13. Juillet.* La Cour se trouvant le 10. de ce mois à *Mérida*, dans l'*Estremadoure*, à son retour de l'Armée, elle a envoyé de-là aux Bureaux de notre Ministère une courte Relation du Combat du 6. Juillet près d'*Algésires*, qui vient d'être insérée aujourd'hui dans une *Gazette-Extraordinaire* de *Madrid*, dont voici la traduction.

„ MÉRIDA, 10. *Juillet.* Le Commandant-Général du Camp de *St. Roch*, par des Lettres du 6. de ce mois, reçues par un Courier extraordinaire, a fait part d'un Combat, livré par 6. Vaisseaux de ligne & autres Bâtimens de guerre *Anglois* à la Division *Françoise* de trois Vaisseaux & une Frégate, mouillés à *Algésires*, & de ses suites glorieuses pour les Armes de S. M. & celles de la République, son Alliée. Ce jour-là, 6. Juillet, à 8. heures du matin, on s'apperçut, qu'il sortoit de *Gibraltar* un Vaisseau de guerre de 84. Canons, cinq de 74, un Coupre de 16, un autre de 10, une Polacre de 10, deux Barques-Canonnières, & 14. Chaloupes. Ces Forces, commandées par un Contre-Amiral, se dirigèrent sur *Algésires*, dans la vue d'attaquer la Division *Françoise* à l'ancre dans ce Port, qui, ainsi que nous venons de le

dire, consistoit en trois Vaisseaux de ligne & une Frégate. Les Chefs de cette Division, ayant remarqué le dessein de l'Ennemi, firent leurs dispositions pour la défense, se plaçant, le plus près qu'il leur fût possible, sous la protection de nos Batteries; & ils l'attendirent dans cette position. A 9. heures le Combat s'engagea; il fut très-vif & sanglant de part & d'autre, ainsi que de nos Batteries. Ce furent celles-ci, qui décidèrent du succès. L'Action dura jusqu'a 2. heures de l'après-midi: Alors les *Anglois* se retirèrent avec la perte d'un Vaisseau, qui se rendit à une heure & demie: Ils remorquèrent un autre, qui étoit démâté & très-maltraité dans la carcasse, tous les autres Bâtimens étant également très-endommagés. Leur perte en Hommes a été très-considérable: Nous sçavons, que le nombre des morts & des blessés a été grand dans tous leurs Vaisseaux: Il l'a été aussi dans ceux des *François*. On calcule, que les derniers ont eu *huit-cents* morts & blessés dans leur Division. La perte a été moindre dans nos Troupes; & cependant le seul Régiment Provincial de *Ronda* a perdu onze Hommes. Le feu de nos Batteries fut si vif & si bien soutenu, que l'Ennemi en a reçu un grand dommage. On doit sur-tout à celle de *St. Jacques* la capture du Vaisseau *Anglois*: Par une manoeuvre hardie il tenta de passer entre le Vaisseau du Contre-Amiral *François*, *le Formidable*, & la Côte; il échoua; & malgré tous ses efforts pour se remettre à flot, il ne put y réussir, parce que le feu de la Batterie le démâta & le força bientôt à se rendre. Les Vaisseaux *François* & nos Batteries ont aussi été assez endommagés; mais on s'occupe à les réparer, & on prend les mesures les plus actives pour mettre l'Ennemi dans le cas de se répentir, s'il tentoit d'en venir encore aux mains avec des Troupes aussi courageuses & si bien commandées que l'ont été les nôtres & les *Françoises* dans le Combat du 6. Juillet. "

De MILAN, *le* 18. *Juillet.* Les mouvemens, qui ont eu lieu à *Turin*, ont commencé le 12. de ce mois; ils paroissent avoir été d'une nature très-sérieuse. Le manque dans le payement des Troupes en a été la cause. Toutes les circonstances ne sont pas encore bien connuës. (*Nous les détaillerons plus amplement l'Ordinaire prochain.*) Voici la *Proclamation*, que le Général *Jourdan* rendit deux jours après.

PROCLAMATION *de l'Administrateur-Général du* PIÉMONT. — TURIN, 25. Messidor *an* 9. (14. *Juillet* 1801.)

„ Au moment où l'ordre venoit de se rétablir, lorsque j'allois réaliser les promesses que je vous ai faites, un concours de circonstances malheureuses vient déranger tous mes plans pour quelques jours, & me force à vous demander un dernier sacrifice. Je vous demande ce sacrifice au nom de *votre sûreté*, de *vos propriétés*, mais pour un mois seulement. Vous sçavez, que la moitié de l'Impôt de la *Taffa* (*Taxe*) se paye dans le mois de Juillet. Cet Impôt monte à 7. Millions; la moitié est de 3 600,000. Livres; quand il n'en rentreroit qu'une moitié, qu'un tiers, qu'un quart, ce seroit assez pour vous rembourser de la Somme que je vous emprunte."

„ 1°. Les Propriétaires de *Turin*, compris dans le Rôle de l'Impôt sur les Maisons, pour „ une Somme supérieure à 100 Livres, prêteront sur-le-champ une Somme double de leur „ Taxe. 2°. La Banque & le Commerce de *Turin* prêteront la Somme de 300,000. Livres. „ 3°. Les Receveurs des dix-sept anciennes Provinces prêteront une Somme de 10,000. Livres „ chacun: Il leur sera expédié sur-le-champ des Estafettes. 4°. L'Université prêtera tous „ les Fonds, qui se trouvent dans sa Caisse. 5°. Les Gabelles & la Monnoye feront verser „ tous les Fonds existans en Caisses. 6°. L'offre de Fonds, faite par les Entrepreneurs du „ service, est acceptée. 7°. Les *Préfets* des six Départemens acheveront la levée de la *Taffa* „ par tous les moyens possibles. 8°. Les Prêteurs des trois premiers Articles verseront leur „ prêt *dans le jour*, moitié en Numéraire effectif, moitié en Billets à dix jours de date. „ 9°. Le tout sera *distribué*, à mesure des rentrées, *aux Quartier-Maîtres des Troupes* de la „ Division. 10°. L'Emprunt se payera sur un simple Avertissement, au bas duquel sera la „ Quittance. 11°. Les Quittances seront remboursées au premier *Fructidor* (19. Août) pro„ chain, à la Caisse extraordinaire. "

„ CITOYENS, j'espère que, frappés de l'urgence du moment, vous ne verrez dans ma demande que ma sollicitude pour votre repos. Songez qu'un sacrifice très-léger & momentané peut épargner les suites les plus funestes. " (*Signé*) JOURDAN.

EXTRAIT des Nouvelles de PARIS *jusqu'au* 10. Thermidor (29. *Juillet.*)

„ Quoique l'Assemblée du *Tribunat*, appellée à exercer une surveillance non-interrompuë sur l'observation des Loix Constitutionnelles, ne soit jamais censée être séparée, son existence ne s'est cependant fait appercevoir qu'à peine depuis les quatre mois & une Decade que le *Corps-Législatif* ne siége plus. Peu de jours après la fin de la Session de ce Corps pendant cette année, le *Tribunat* s'est ajourné pour plus d'un trimestre, jusqu'au 21. *Messidor* (10. Juillet;) &, s'étant réuni ce jour-là, on ne l'a vu rassemblé de nouveau que le 2. *Thermidor* (21. Juillet,) par suite d'un second ajournement. Encore, dans l'une & l'autre de ces Séances, il ne s'est presque occupé du tout que de formalités, de rece-

voit l'hommage de Productions Littéraires, la démission du *Tribun Jean Debry*, la Promesse de fidélité du nouveau Membre *Costar*, de renouveller le Bureau &c. Le seul objet relatif au but de l'institution du *Tribunat*, qui se soit présenté à ses dernières délibérations, est une Pétition des Citoyens de *Roquemaure* concernant les irrégularités commises dans la formation des *Listes de Notables* ou *Eligibles* de cette Commune: Mais les réclamations de ces Citoyens, renvoyées dans la première Séance à l'examen d'une Commission de sept Membres, n'ont produit jusqu'ici aucuns débats ni aucune Résolution du *Tribunat*, la dite Commission ayant déclaré, à la seconde Séance, ne pouvoir faire encore son Rapport, manque des renseignemens nécessaires. — En attendant, le Gouvernement vient de donner du tems pour réparer les fautes commises dans le travail important de la formation des premières Listes de *Notabilité*, ainsi que pour achever celles dont l'insouciance des Habitans a retardé la confection, en reculant autant que possible l'époque à laquelle elles doivent être finies. Les *Consuls* ont pris à ce sujet les nouvelles dispositions, que voici. "

ARRÊTÉ *du* 3: Thermidor *an* 9. (22. *Juillet* 1801.)

„ Les *Consuls* de la République, sur le Rapport du Ministre de l'Intérieur, le Conseil-d'Etat entendu, considérant: " 1°. Que les opérations préliminaires à la formation des *Listes de Notabilité Communale* sont loin d'être achevées dans une grande partie des Arrondissemens „ de la République: 2°. Qu'avant d'arrêter définitivement les Listes de Notabilité Communale, qui doivent servir de bases à toutes les opérations relatives à la formation des *Listes de Notabilité Départementale* & *Nationale*, il est indispensable de rectifier toutes les erreurs, „ qui auroient pu avoir été commises relativement au Domicile des Fonctionnaires publics, „ qui font partie nécessaire des premières *Listes de Notabilité*: 3°. Que les Articles XIV. & „ LIX. de la Constitution ne peuvent recevoir leur exécution qu'au moment de la formation „ successive des diverses *Listes de Notabilité*; — arrêtent: "

ART. I. *L'impression & la publication des premières* Listes de Notabilité Communale *ne pourront avoir lieu que le* 10. Fructidor *de l'an* 9. (28. *Août* 1801.)

II. *Toutes les opérations, relatives à la formation, publication & impression des* Listes de Notabilité Départementale & Nationale, *seront reculées de deux mois, en conservant d'ailleurs entre elles, tous les intervalles prescrits par la Loi.*

III. *L'Article* IV. *de l'Arrêté des* Consuls, *en date du* 27. Floréal *dernier, est rapporté.*

IV. *Sont compris parmi les Citoyens, qui font partie nécessaire des premières* Listes de Notabilité: 1°. *Tous ceux qui, au moment de la formation des Listes, rempliront une des fonctions, qui donnent droit à l'inscription:* 2°. *Tous ceux qui, depuis l'établissement de la Constitution jusqu'au moment de la formation des Listes, auront été nommés à l'une des fonctions, qui donnent droit à l'inscription. Chacun sera compris dans la Liste, à laquelle lui donnera droit la principale fonction, à laquelle il aura été nommé.*

V. *Le présent Arrêté sera inséré au* Bulletin des Loix.

Le *Premier-Consul*. (Signé) BONAPARTE.

„ Le Gouvernement a reçu du Contre-Amiral *Linois* les Rapports circonstanciés du Combat Naval, gagné par les trois Vaisseaux & la Frégate à ses ordres, devant *Algésires*, à l'aide des Batteries *Espagnoles*, sur l'Escadre *Angloise* de Sir *James Saumarez*, forte de six Vaisseaux, une Frégate & un Lougre. La Relation de l'Amiral *François* est fort étendue & écrite dans les termes de l'Art: Le Ministre de la Marine, pour faire saisir plus facilement l'ensemble des faits qui y sont contenus, les a présentés en raccourci dans le Récit suivant, enrichi d'ailleurs de plusieurs autres particularités sur l'assistance des Troupes de terre ainsi que des Forces *Espagnoles*, & adressé au *Premier-Consul*. "

Le Ministre de la MARINE *au* PREMIER CONSUL. — PARIS, 8. Thermidor *an* 9. (27. *Juillet* 1801.)

„ CITOYEN PREMIER-CONSUL, Je m'empresse de mettre sous vos yeux l'Extrait des détails, qui viennent de me parvenir sur le Combat d'*Algésires* du 17. *Messidor* (ou 6. Juillet.) "

„ Le Contre-Amiral *Linois* fut averti à 7. heures & demie du matin, que l'Escadre *Angloise*, qui croisoit devant *Cadix*, passoit le Détroit. Elle étoit composée de six Vaisseaux, une Frégate, & un Lougre: Ces Bâtimens étoient en ligne, suivant les eaux du Chef de file, qui se dirigeoit sur le *Formidable*, Vaisseau le plus au *Nord*, ayant dans le *Sud le Désaix*, l'*Indomptable* & la Frégate *le Muiron*. A 8. heures un quart, la Batterie de l'*Ile-Verte* tira sur l'Ennemi. A 8. heures & demie, l'*Indomptable* commença le Combat, qui devint bientôt général. A 9. heures & demie, le Général *Linois* fit le signal de couper les câbles: la brise avoit molli; &, comme le calme continuoit, le mouvement d'abattée fut fort long, & rendit plus critique la position des trois Vaisseaux, dont cependant le feu ne se ralentit point.

à 11. heures *le Formidable* toucha le fond, en préſentant le travers à-peu-près au large : Le Chef de file de la Ligne ennemie toucha auſſi en avant de lui. Deux Vaiſſeaux *Anglois* s'emboſſèrent à petite diſtance de ceux de la République. La Batterie de l'*Iſle-Verte* avoit depuis près de deux heures ceſſé ſon feu ; & des Embarcations *Angloiſes* menaçoient de s'en emparer. Un Capitaine d'Infanterie, à la tête de 130. Militaires paſſagers ſur *le Formidable*, fut détaché pour empêcher l'Ennemi d'aborder : A peine arrivèrent-ils à tems ; un Canot *Anglois* fut coulé, & l'autre pris. Le Commandant du *Desaix* avoit auſſi envoyé du monde à cette Batterie, qui fut ſervie avec grande activité. Un Vaiſſeau *Anglois* toucha vis-à-vis la Batterie, dont il eſſuyoit le feu, ainſi que celui du Vaiſſeau *l'Indomptable :* Son Pavillon fut amené ; mais des Chaloupes le remorquèrent au large. La Batterie de *St. Jacques*, ſituée au *Nord* de la Ligne, ayant ralenti ſon feu, le Général de Brigade *Devaux*, embarqué à bord de l'Escadre *Françoiſe*, s'y précipita avec des Troupes, qu'il fit demander au Vaiſſeau *le Desaix ;* & il porta à l'Ennemi les coups les mieux dirigés. Sept Chaloupes-Canonnières *Eſpagnoles* prirent une part ſi vive à l'Action, que cinq d'entr'elles furent coulées ou miſes hors de Combat. Les Vaiſſeaux *Anglois* ne purent réſiſter ; ceux, qui étoient mouillés, coupèrent leurs cables ; & le Vaiſſeau échoué près du *Formidable*, eſſuyant le feu de la Batterie. & ſur-tout celui du Vaiſſeau *le Desaix*, amena ſon Pavillon à 2. heures. Une demi-heure après, le Combat ceſſa, les Ennemis ayant arrivé ſur *Gibraltar*, en abandonnant *l'Annibal* de 74. "

„ Le Général *Linois*, qui garde le ſilence ſur les ſervices, qu'il a rendus dans cette glorieuſe journée, ne s'applique qu'à faire l'éloge de tous ceux, qui l'ont ſecondé ; & c'eſt avec enthouſiasme qu'il parle de la valeur & de la ſubordination des Officiers & des Soldats de terre & de mer, ainſi que des Marins. Dans la ſoirée du 17. *Meſſidor*, pluſieurs Canots de la Diviſion ennemie vinrent à bord de *l'Annibal* pour y prendre les bleſſés : Comme ils n'avoient point de Pavillon Parlementaire & qu'ils étoient armés, le Général *Linois* les arrêta & les fit Priſonniers. Le 18. *Meſſidor*, il apperçut à *Gibraltar* deux Vaiſſeaux, qui avoient été obligés de rentrer dans le Port ; les trois autres étoient ſur Rade ; mais un ſeul paroiſſoit en état de reprendre la mer. Le Combat du 17. *Meſſidor* a commencé à demi-portée de Canon, avec un acharnement ſans exemple : Il a duré pendant ſix heures conſécutives ; chaque Vaiſſeau *François* a eu ſucceſſivement à lutter contre trois & quatre Vaiſſeaux *Anglois ;* mais la Diviſion *Françoiſe*, ſe battant toujours aux cris de *Vive la République*, & ſemblant ſe multiplier, a ſans ceſſe tourné les efforts de l'Ennemi contre lui-même. Il paroît, que le Lougre, qui accompagnoit l'Escadre *Angloiſe*, a coulé ; &, ſuivant les Nouvelles de *Gibraltar*, la perte de l'Ennemi s'élève à 1500. Hommes, tant tués que bleſſés. La Diviſion *Françoiſe* a fait dans cette journée 500. Priſonniers, tant Officiers que Matelôts & Soldats. Du côté des *François*, il y a eu 150. Hommes tués, 300. bleſſés, dont 13. ſans eſpoir de guériſon, & 40. très-grièvement. "

(*L'étendue des Rapports du Contre-Amiral* Linois *nous oblige d'en remettre l'inſertion à l'Ordinaire prochain : Il faut eſpérer, qu'alors on pourra les confronter avec les Relations* Angloiſes.)

EXTRAIT du Journal *Pariſien*, LE PUBLICISTE, du 9. Thermidor.

„ De MADRID, le 13. Juillet. *Une* Gazette-Extraordinaire *de la Cour vient de publier le Récit du Combat Naval, livré le 6. de ce mois en face d'*Algéſires. *L'Action a été chaude & opiniâtre de part & d'autre : Ce ſont nos Batteries, qui ont décidé le ſuccès. La perte des* Anglois *eſt fort grande ; les* François *ont eu* quatre-vingts *Hommes tant tués que bleſſés. Leurs Vaiſſeaux & nos Batteries ont été très-endommagés. On s'occupe de les réparer, & l'on ſe tient prêt à une ſeconde attaque, ſi les* Anglois *ſont aſſez hardis pour la tenter.* "

EXTRAIT des Nouvelles de LONDRES *du 25. Juillet* (*par la voye de* France.)

„ Les rapports, reçus par le Gouvernement ſur les projets de deſcente des *François*, lui ſont accumuler les meſures les plus extraordinaires pour la ſûreté ou la défenſe du Royaume. Sur la demande des Miniſtres, tendante à ce que la *Preſſe* pût avoir lieu dans la Cité, (permiſſion, qui n'a pas eu lieu depuis beaucoup d'années, & que la Cité, d'après ſes Privilèges, n'accorde qu'avec réſerve,) la Cour des *Aldermen*, convoquée avant-hier pour cet objet par le Lord-Maire, a conſenti, vu les circonſtances préſentes, à l'établiſſement de la *Preſſe*, pour l'eſpace d'un mois, dans l'intérieur de la Cité : Le ſoir même il y eut pluſieurs centaines de Perſonnes enrôlées par force ; & la *Preſſe* n'a pas diſcontinué hier toute la journée. En même tems, le Gouvernement vient de défendre de laiſſer embarquer perſonne pour la *France*, ni de recevoir dans les Ports ceux qui voudroient y débarquer, venant de ce Pays : En conſéquence de ces ordres, tous les Paſſeports accordés pour le dehors, ſoit à des Règnicoles, ſoit à des Etrangers, ſont ſuſpendus proviſoirement : Des Paſſagers, arrivés avant-hier de *France* à *Graveſend* & à *Douvres*, ont été renvoyés par les Paquebots, qui les avoient amenés. "

A LEYDE, *au Bureau des* NOUVELLES POLITIQUES, *par* ABRAHAM BLUSSÉ, *le Jeune.*